



Coordination Syndicale Départementale
De la Haute-Loire

Monsieur le Préfet
6 Avenue du Général de Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le mardi 12 septembre 2017

Monsieur le Préfet,

Le 17 mai dernier, la CGT a publiquement demandé l'ouverture d'une négociation sociale portant notamment sur :

- La réduction du temps de travail à 32 heures et l'augmentation des salaires et des pensions de retraite ;
- Le renforcement du droit d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants ; l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales ;
- Le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Suite à la présentation du contenu des ordonnances concernant le code du travail et suite à la poursuite des politiques visant le démantèlement des services publics, la Coordination Syndicale Départementale CGT de la Haute Loire a décidé de faire du 12 septembre une journée de grève et de manifestations.

Dans ce contexte lourd de menaces pour les garanties collectives, la publication des préconisations de la Cour des comptes, l'annonce concomitante du gel de la valeur du point d'indice au moins jusqu'en 2018, et le rétablissement du jour de carence, mesure injuste, inefficace et insultante, confirment la nécessité pour les personnels de la Fonction publique de construire la mobilisation.